



**COMITE D'ILE DE FRANCE DE LA F.F.C.**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**Samedi 19 janvier 2019**  
**à Coulommiers (77)**

Sous la présidence de M. Jean-François MAILLET, président du Comité d'Ile de France.

Membres du Comité directeur présents :

Jean-Claude BERNERON, Trésorier Général, Marc SOENEN, Secrétaire Général, Alain BRISEUX, Josette DA SILVA PEREIRA, José GOUERE, Jonathan TRANCHANT, vice-présidents, Marc ANSERMIN, Gilles ARDIN, William BASTIT, Christophe DAVENEAU, Olivier FAGES, Romain LAMIRAND, Guillaume LIENARD, Patrice LERUS, Aurélie MOUSSARD, Colette NORDMANN, Jean-Paul TRANCHANT.

Membre excusé :

Olivier FOVET

---

ASSOCIATIONS CONVOQUEES = 180 (370 voix) – ASSOCIATIONS PRESENTES = 64 (166 voix)

**75 – PARIS :**

PARIS CYCLISTE OLYMPIQUE (5 voix) – US METRO TRANSPORTS (3 voix) – SPRINTER CLUB FEMININ (1 voix)

**77 – SEINE ET MARNE :**

ESC MEAUX (4 voix) – PEDALE COMBS LA VILLAISE (2 voix) -- MELUN CYCL. ORGANISATION (2 voix) – US CHAMPAGNE SUR SEINE (1 voix) – AS CHELLES (2 voix) – JS FERTE GAUCHER (4 voix) – TEAM PELTRAX – CSD (3 voix) – LE MEE SPORTS (1 voix) – CC COULOMMIERS (2 voix) – VC SULPICIEN (2 voix) – VC SAINT-MAMMES (1 voix) – LAGNY PONTCARRE CYCLISME (4 voix) – UNION SPORTIVE TRILPORT (1 voix) – VAL BMX (4 voix) – GUIDON PROVINOIS (2 voix) – RO VILLUIS EVERLY (1 voix) -- BC CHELLES (4 voix) – LES RAYONS DE L'AVENIR (2 voix)

**78 – YVELINES :**

AS MANTAISE (1 voix) – OFF ROAD CYCLISTE D'EPONE (3 voix) – VOISINS BMX CLUB (6 voix) – ROUE D'OR CONFLANAISE (3 voix) – TEAM CHATOU CYCLISME (2 voix) – EC DU HOUDANAIS (2 voix) – EC VELIZY 78 (3 voix) – VC MONTIGNY LE BRETONNEUX (7 voix) – EC VERNOUILLET V.T. (3 voix)

**91 – ESSONNE :**

VC SAVIGNY SUR ORGE (2 voix) – UC LONGJUMELLOISE (2 voix) – CC IGNY PALAISEAU 91 (3 voix) – EC MONTGERON VIGNEUX (4 voix) – VC ETAMPES (2 voix) – VTT VAL D'ESSONNE (3 voix) – OC GIF VTT (2 voix) – CO COURCOURONNES CYC. FEMININ (2 voix)

## **92 – HAUTS-DE-SEINE :**

CSM PUTEAUX (3 voix) – ANTONY BERNY CYCLISTE (3 voix) – CSM CLAMART (4 voix) – VC LEVALLOIS (1 voix) – COURBEVOIE SPORTS CYCLISME (2 voix) – CSM VILLENEUVE LA GARENNE (2 voix)

## **93 – SEINE-SAINT-DENIS :**

EC NEUILLY PLAISANCE (2 voix) – CM AUBERVILLIERS 93 (4 voix) – B.C. NOISY LE GRAND (4 voix) – VCA DU

BOURGET (3 voix) – USM GAGNY (3 voix) – ACCTB SEVRAN (1 voix) – ES GERVAIS LILAS (3 voix) – SE PAVILLONNAIS (1 voix) – ES STAINS CYCLISME (2 voix)

## **94 – VAL DE MARNE :**

TEAM 94 CYCLING (3 voix) – AS CHEMINOTS VILLENEUVOIS (1 voix) – US CRETEIL (3 voix) – US ALFORTVILLE CYCLISME (1 voix) – VC VINCENNES (1 voix) – AV THIAIS (3 voix)

## **95 – VAL D’OISE :**

ARGENTEUIL VAL DE SEINE 95 (3 voix) – OLYMPIQUE C.V.O. (3 voix) – A. SOISY ENGHIEU LA BARRE (3 voix) – PARISIS A.C.95 (5 voix) – TEAM BIKE CYCLISTE ST PRIX (1 voix)

## **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et souhait de bienvenue par le Président, Jean-François MAILLET
2. Approbation de l'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 décembre 2017
3. Rapport moral présenté par le Secrétaire général, Marc SOENEN
4. Rapport du Conseiller technique sportif, Samuel ROUYER
5. Rapport du Médecin régional, Colette NORDMANN
6. Rapport financier de l'exercice 2017/2018 présenté par le Trésorier général, Jean-Claude BERNERON
7. Rapport général du Commissaire aux comptes sur l'exercice financier 2017/2018
8. Approbation des comptes et quitus de l'exercice financier 2017/2018
9. Présentation du budget prévisionnel 2018/2019 par le Trésorier général, Jean-Claude BERNERON
10. Approbation du budget prévisionnel 2018/2019
11. Désignation de quatre titulaires et quatre suppléants éventuels pour l'A.G. de la F.F.C.
12. Remise de diverses médailles régionales et fédérales par le Président Jean-François MAILLET
13. Intervention de Michel CALLOT, président de la Fédération Française de Cyclisme
14. Annonce des résultats du scrutin partiel
15. Annonce du nom du candidat au poste de Président du Comité régional et ouverture du scrutin
16. Annonce des résultats obtenus par le candidat
17. Discours du nouveau Président
18. Clôture des travaux de l'Assemblée générale

## **EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

*Début de la séance à 09h45.*

### **1. Ouverture de la séance et souhait de bienvenue par le Président, Jean-François MAILLET**

*Le Président Jean-François MAILLET, en ouvrant la séance, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Il donne la parole à Alexis MONTOSY, adjoint au maire de la commune de Coulommiers.*

*Jean-François MAILLET s'adresse ensuite aux délégués présents :*

Monsieur le Président de la FFC,  
Mesdames et Messieurs les Membres du Comité directeur et Présidents des Comités départementaux,  
Mesdames et Messieurs les délégués,  
Mesdames, Messieurs les élus de la ville de Coulommiers,  
Mesdames, Messieurs,

Avant d'ouvrir cette 74<sup>ème</sup> Assemblée générale, je me réjouis de voir à nos côtés Michel CALLOT, président de la FFC. Sa présence montre l'attention de la Fédération pour notre Comité régional. En ces temps difficiles, cela est précieux. Devant cette assemblée, je tiens à le remercier pour tout le soutien qu'il nous a apporté, lui, ainsi que les membres élus et le personnel de la Fédération, au cours de ces derniers mois.

Je tiens également à remercier la ville de Coulommiers et son maire Ginette MOTOT pour son accueil dans ce magnifique complexe de la Sucrierie, ainsi que Marc ANSERMIN, président du CC Coulommiers, un des clubs les plus actifs de notre région et riche de ses 127 années d'existence.

Je me présente devant vous aujourd'hui en tant que Président, élu par le Comité directeur le 20 janvier 2018, comme le prévoit l'article 17 des statuts de notre association en cas de démission du Président. A l'issue de cette Assemblée générale ordinaire, ce sera à vous, Mesdames et Messieurs les délégués, d'élire celui qui dirigera le Comité d'Ile de France jusqu'à la fin de la mandature.

Il y a deux ans, à Chatenay-Malabry, Patrice ROY était renouvelé dans son mandat, avec 94 % des suffrages exprimés. Que de chemin parcouru depuis ! Poussé à la démission, il a laissé notre Comité dans un état exsangue financièrement.

Grâce à l'implication de tous les membres du Comité directeur, un redressement a été entrepris, même s'il reste pour l'heure fragile, et soumis à des décisions de justice incertaines. Pendant ces douze mois, je me réjouis d'avoir collaboré avec un homme qui a apporté ses compétences et sa rigueur, et nous a permis de repartir dans la bonne direction. Par choix personnel, il quittera son mandat de Trésorier après cette Assemblée générale, mais restera néanmoins membre du Comité directeur. Vous l'aurez compris : je tiens à saluer ici Jean-Claude BERNERON et vous invite à faire de même.

L'année 2018 nous a fait vivre des moments difficiles, mais également, et fort heureusement, des courts instants d'immense joie quand nos sportifs s'illustraient sur les podiums nationaux ou internationaux. J'associe dans cette réussite l'ensemble des clubs franciliens qui, à quelque niveau que ce soit, permettent à un jeune de prendre sa première licence, de courir et de progresser petit à petit pour l'amener vers le haut niveau. Je n'oublie pas non plus les membres de l'Équipe Technique Régionale qui

s'est trouvée dépourvue à une période cruciale, entre le départ à la retraite de Francis COQUOZ en juin et l'arrivée de Samuel ROUYER en septembre. Je tiens ici à remercier tout particulièrement Stéphane IZORE pour sa précieuse contribution à la réussite de nos jeunes l'été dernier.

Cinq postes au Comité directeur sont à pourvoir lors de cette Assemblée générale : trois au collège général, un au collège dames et un au collège VTT. Le matériel de vote vous a été distribué lors de votre arrivée dans cette salle. Si vous ne l'avez pas encore fait, il vous reste encore quelques minutes pour exercer votre droit. A l'issue de cette élection, le Comité directeur sera au complet. J'ai grand espoir que les nouveaux membres sauront apporter leur contribution au travail de cette instance représentative, dans un esprit d'écoute et de respect.

Je vous remercie de votre attention et déclare officiellement ouverte la 74<sup>ème</sup> Assemblée générale du Comité d'Ile de France de la FFC.

Jean-François MAILLET

## **2. Approbation de l'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 décembre 2017**

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 décembre 2017 est adopté à la majorité.

Contre : ES Stains Cyclisme – Team Chatou Cycliste – US Métro Transports – Team Bike Cycliste St Prix – Guidon Provinois – VC Sulpicien – Argenteuil Val de Seine 95 – VC Etampes – VC Montigny le Bretonneux – Team 94 Cycling

Abstention : Melun Cyclisme Organisation – Val d'Oise DC – EC Velizy 78 – Olympique C.V.O. – Union Sportive Trilport – AV Thiais

## **3. Rapport moral présenté par le Secrétaire général, Marc SOENEN**

*Le Président donne la parole au Secrétaire Général, Marc SOENEN, pour donner lecture du rapport moral.*

Monsieur le Président de la FFC,  
Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les délégués,  
Mes chers collègues,

Nous nous retrouvons aujourd'hui à Coulommiers, treize mois après l'assemblée générale d'Ezanville, qui offrit une triste image de notre association. Depuis, le Comité régional a connu de nombreux bouleversements. Suite à la démission de l'ancien président, Jean-François MAILLET a été élu président intérimaire, Jean-Claude BERNERON devenant Trésorier général. A deux reprises, le 10 mars et le 1<sup>er</sup> décembre, nous vous avons réuni dans le cadre d'Assemblées générales pour vous présenter un état des lieux du Comité régional et vous exposer les difficultés que nous rencontrons.

Avant de passer à la suite, ayons une pensée émue pour toutes les personnes qui nous ont quitté cette année, et tout particulièrement à Charles NANTEUIL, président du CV Dionysien, Roger RIBON et André GOMOT.

Je vais maintenant vous présenter le rapport moral de cette saison 2018.

## 1. LES EFFECTIFS

Le Comité d'Ile de France a comptabilisé 180 associations affiliées, soit deux de plus qu'en 2017.

### 1.1 Comparaison par type de licences

Après une évolution positive en 2017, le nombre de licences délivrées en 2018 est en légère diminution, accusant moins 83 licences pour un total de 8034. Le nombre de licence dans notre comité est en baisse de 1,0% et suit la courbe nationale qui se situe aux alentours de -0.8%. Le comité d'Ile de France représentant 6,9% des licenciés, est donc le 7eme comité de la FFC.

Il est à noter que presque toutes les types de licences sont en baisse, - 97 pour le secteur compétition et -8 pour le secteur dirigeant, seules celles du secteur service sont en augmentation (+22).

Dans le détail :

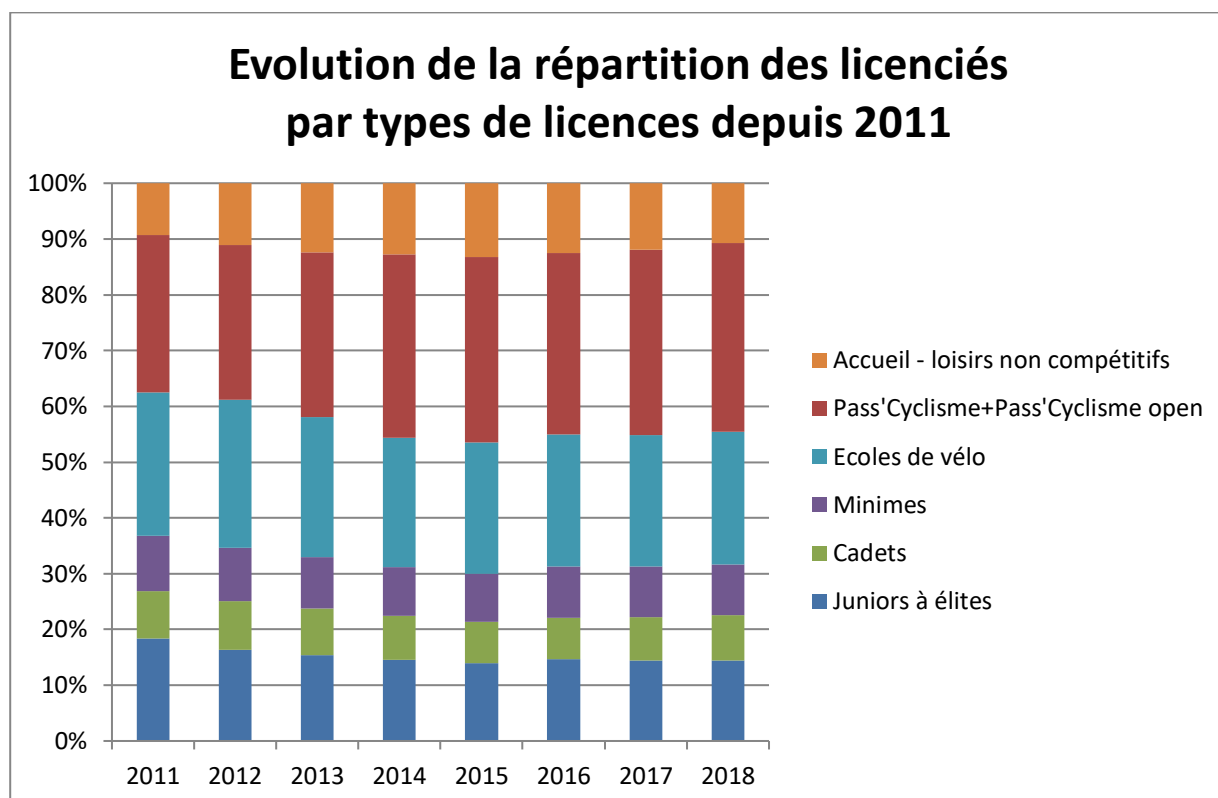
	2018	Rappel 2017	Evolution	
<b>TOTAL COUREURS</b>	<b>6855</b>	<b>6956</b>	<b>-97</b>	<b>-1%</b>
Elite professionnel	11	29	-18	-62%
1ère catégorie	63	52	11	21%
2ème catégorie	93	82	11	13%
3ème catégorie	495	518	-23	-4%
Junior	329	325	4	1%
Pass'Cyclisme open	314	297	17	6%
Pass'Cyclisme	2010	2010	0	0%
Cadet	556	539	17	3%
Minime	619	629	-10	-2%
Benjamin	565	586	-21	-4%
Pupille	569	534	35	7%
Poussin	363	381	-18	-5%
Prélicencié	123	131	-8	-6%
Baby vélo	14	7	7	100%
Pass'Sport Nature	188	210	-22	-10%
Pass'Cyclo sportive	294	326	-32	-10%
Pass'Sport Urbain	4	4	0	0%
Pass'Loisir	224	285	-61	-21%
Licence accueil	21	7	14	200%

	2018	Rappel 2017	Evolution	
<b>TOTAL DIRIGEANTS</b>	<b>918</b>	<b>926</b>	<b>-8</b>	<b>-1%</b>
Encadrement	744	733	11	2%
Arbitre international	2	3	-1	-33%
Arbitre fédéral	10	10	0	0%
Arbitre national	34	33	1	3%

Arbitre régional	20	21	-1	-5%
Arbitre jeune	1	0	1	
Arbitre école de vélo-BMX	26	28	-2	-7%
Arbitre club	31	32	-1	-3%
Direction Cyclisme pro	11	16	-5	-31%
Encadrement Cyclisme pro	32	42	-10	-24%
Service secteur pro	7	9	-1	-13%

	2018	Rappel 2017	Evolution	
<b>TOTAL AUTRES</b>	<b>261</b>	<b>239</b>	<b>22</b>	<b>9%</b>
Animateur	7	7	0	0%
Chauffeur	83	75	8	11%
Motard	111	109	2	2%
Signaleur	19	24	-5	-21%
Sympathisant	37	22	15	68%
Personnel vacataire	4	2	2	100%

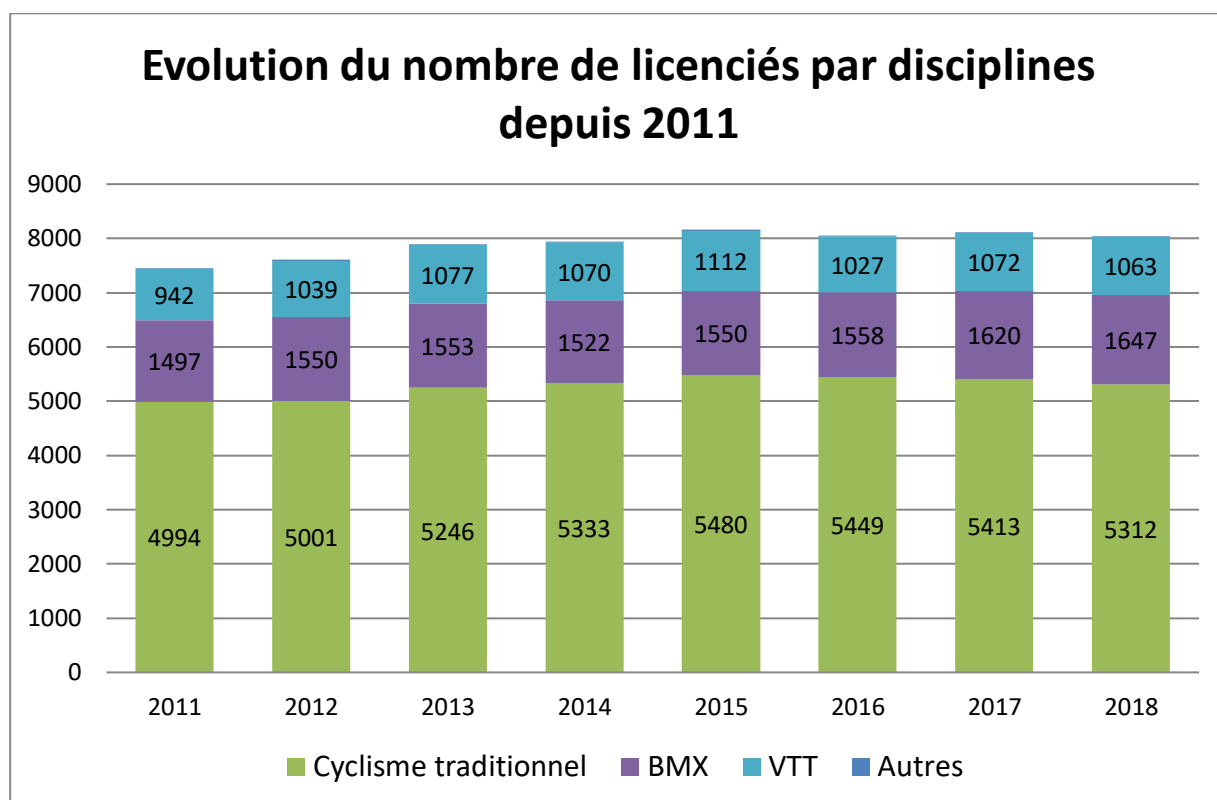
Le nombre de licences individuelles s'établit à 204, soit 9 de plus qu'en 2017.



## 1.2 Comparaison par discipline

La répartition par discipline montre que le cyclisme traditionnel est encore en perte depuis 2015 avec -101 licences en 2018 (-1,9%). Une légère baisse pour le VTT de 9 licenciés (-0,8%), seul le BMX progresse légèrement de 27 licences (+1,7 %).

	2018	Rappel 2017	Evolution	
Cyclisme traditionnel	<b>5312</b>	5413	-101	-1,9%
BMX	<b>1647</b>	1620	27	1,7%
VTT	<b>1063</b>	1072	-9	-0,8%
Autres	<b>12</b>	12	0	0,0%



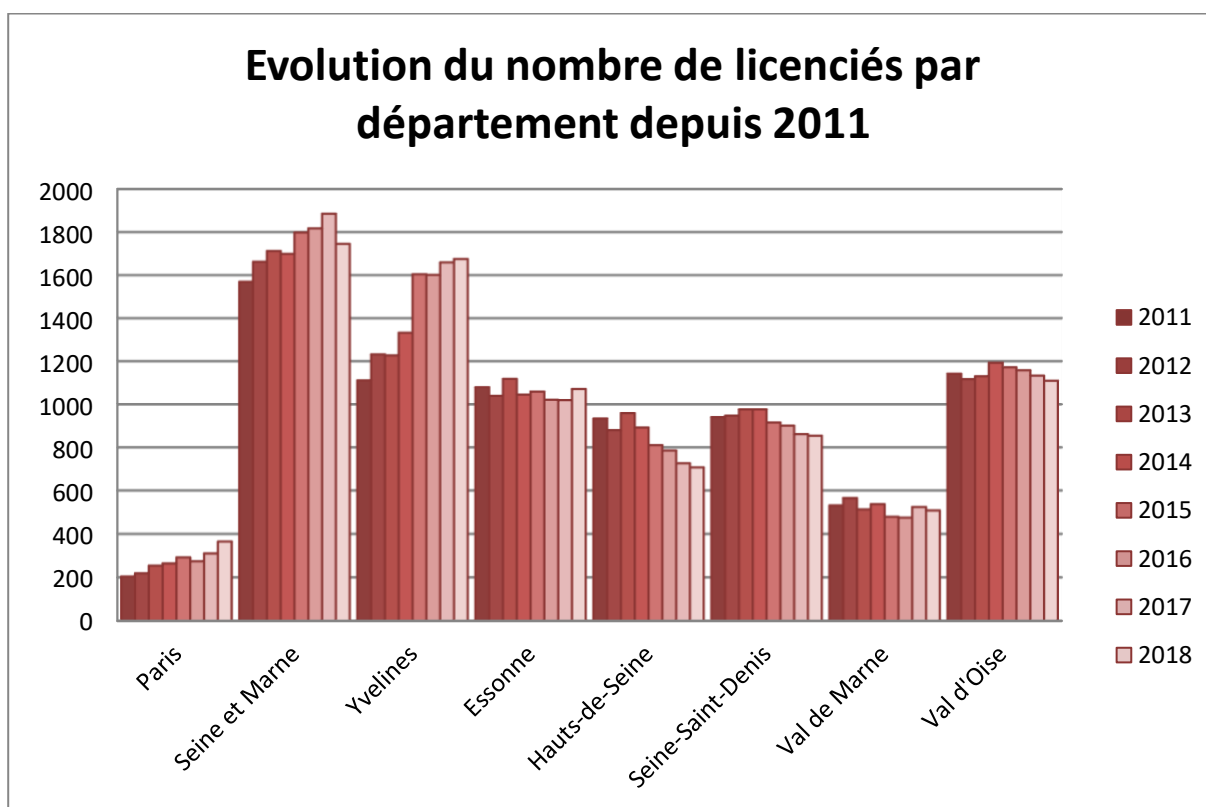
## 1.3 Cyclisme féminin

Le nombre de dames régressent de 31 licenciées, s'établissant à 760 (-4,0%). Elles représentent 9,5 % de l'effectif total.

## 1.4 Répartition par département

Au niveau départemental, Paris (+55) et l'Essonne (+52) progressent les plus fortement, Les Yvelines continue gentiment leur progression (+16), alors que les autres marquent le pas, la Seine et Marne subissant la plus forte baisse (-140).

	2018	Rappel 2017	Evolution	
Paris	<b>365</b>	310	55	20,1%
Seine et Marne	<b>1745</b>	1885	-140	-7,7%
Yvelines	<b>1675</b>	1659	16	1,0%
Essonne	<b>1071</b>	1019	52	5,1%
Hauts-de-Seine	<b>707</b>	726	-19	-2,4%
Seine-Saint-Denis	<b>854</b>	861	-7	-0,8%
Val de Marne	<b>508</b>	524	-16	-3,4%
Val d'Oise	<b>1109</b>	1133	-24	-2,1%



## 2. LES ORGANISATIONS

Le projet mis en place début 2018 afin d'essayer de créer de nouvelles épreuves, en réduisant les droits d'organisation, a peut-être permis une augmentation de 10 épreuves sur route. Mais il faudra encore attendre pour pouvoir faire une réelle analyse de ces nouvelles dispositions.

Les conditions météo du début d'année n'ont pas été favorable pour les organisations du Polo Vélo, qui ont dû annuler les 2/3 de leurs compétitions.

530 épreuves auront ainsi été organisées, soit une baisse de 22 par rapport à 2017.

Le mode de calcul du nombre d'épreuves n'étant pas le même suivant les disciplines, il sera bon de le revoir pour les prochaines assemblées générales.



	<b>2018</b>	Rappel 2017	Evolution	
Route	272	262	10	3,8%
Piste	13	16	-3	-18,8%
Ecole de vélo	109	115	-6	-5,2%
VTT	17	15	2	13,3%
Cyclo-cross	103	109	-6	-5,5%
BMX	9	9	0	0,0%
Polo-vélo	7	26	-19	-73,1%

Dans ce contexte, je tiens à adresser mes sincères félicitations à nos clubs qui se sont investis au service de la collectivité et je les encourage à poursuivre leurs efforts.

### **3. LES RESULTATS**

Je tiens à remercier Samuel ROUYER, nouveau C.T.S. et toute l'Equipe Technique Régionale qu'il est en train de mettre en place, ainsi que les bénévoles, pour la qualité du travail effectué avec nos coureurs lors des différentes sélections, mais également au Pôle espoirs de Chatenay-Malabry.

### **4. ACTIVITES GENERALES**

Je clôturerai mon rapport moral par ces quelques mots : le Comité régional a été ébranlé cette année, mais une nouvelle dynamique s'est créée autour du Président. Malgré les difficultés que nous avons rencontrées en 2018 et celles à venir, je reste confiant en la qualité de notre association. L'arrivée d'un nouveau C.T.S., très impliqué, a déjà un impact sur nos formations et l'encadrement de nos sportifs. Un nouvel employé, recruté en octobre, va nous permettre de suivre et de s'adapter aux nouvelles contraintes informatiques mises en place par la Fédération. Le travail à venir est important et chacun aura un rôle à jouer dans cette mutation. Je m'adresse tout particulièrement à celles et ceux qui nous rejoindront prochainement suite au scrutin partiel auquel vous avez participé aujourd'hui.

Le Comité directeur a pris tous les dossiers en main, et prépare notre association aux évolutions à venir. Nous comptons sur chacun d'entre vous pour faire perdurer cette noble association et permettre à tous les compétiteurs de pratiquer encore davantage ce sport.

Enfin, je remercie nos collaborateurs pour tout le travail effectué au service des clubs.

Il me reste à vous remercier de votre attention et à vous souhaiter une très bonne saison 2019 à tous.

Marc SOENEN

*Plusieurs questions sont posées aux présidents du Comité régional et de la FFC.*

- *Antoine FRAIOLI sur la présidence par intérim et sur l'avancement de la mise en liquidation judiciaire*
- *Jean-Yves VERDIER sur le groupe de travail pour la modification des statuts*
- *Rémy TURGIS sur le manque d'information et la non-publication des procès-verbaux des Comités directeurs*
- *Christophe LAUR sur l'évolution des procédures en cours envers le précédent Président*

- Vincent PETIT sur le manque d'informations
- Gérard ZANKO sur la crédibilité de la présidence du Comité suite à la découverte des actions sous l'ancienne présidence
- Sabrina VRAC sur le fait que M. ROY apparaît toujours sur les listes des membres du Conseil fédéral
- Tony VALENTE sur la demande d'un audit sur les dix dernières années
- Daniel GAGNE demande que tous les votes du jour soient effectués à bulletin secret.

*Jean-François MAILLET rappelle que les statuts du Comité ont été respectés, ce qui a été confirmé par les services juridiques de la Fédération. Lors des deux précédentes Assemblées générales extraordinaires, il n'y avait pas d'élection à l'ordre du jour, ce qui est le cas aujourd'hui. Le Président explique que la constitution du dossier de demande de redressement judiciaire est un gros travail et prend du temps. La procédure a pour but de pouvoir, légalement, clôturer les dossiers de financement des photocopieurs. Aussi, la mise en place d'un administrateur judiciaire aurait bloqué le reversement des prix coureurs. Le groupe de travail sur la modification des statuts doit encore se réunir pour finaliser quelques points. Ces nouveaux statuts modifiant des articles du Comité directeur devront être validés par la Fédération. Jean-François MAILLET rappelle que les procédures envers l'ancienne présidence sont en cours, que des informations des évolutions vont être demandées auprès de l'avocat. Cette mise en place de la procédure a été longue, afin d'avoir un dossier crédible à déposer auprès du Tribunal de Versailles.*

*Michel CALLOT, président de la FFC, rappelle qu'une plainte conjointe avec le Comité Ile de France a été déposée envers l'ancienne présidence du comité. Cette personne est toujours membre du conseil fédéral car il n'y a pas encore eu de décision judiciaire. Il ne s'est pas présenté aux diverses réunions du conseil, et n'ayant pas donné sa démission, son exclusion sera à l'ordre du jour du prochain rassemblement du conseil fédéral.*

*Jean-François MAILLET, suite à la vérification des statuts du Comité, informe que pour une mise sous bulletins secrets de tous les votes, il faut qu'il y ait une majorité de représentant des clubs qui le demande. Seulement cinq clubs font cette demande, les votes se feront à main levée sauf pour l'élection des nouveaux membres et du futur Président.*

*Mis aux voix, le rapport moral est adopté à la majorité.*

*Contre : VC Sulpicien – Argenteuil Val de Seine 95 – VC Etampes – ES Stains Cyclisme – BC Chelles – AS Cheminots Villeneuve – US Metro Transports – Team 94 Cycling – VC Montigny le Bretonneux – Guidon Provinois – Team Bike Cycliste Saint Prix – Team Chatou Cyclisme*

*Abstention : Paris Cycliste Olympique – EC Velizy 78 – Melun Cyclisme Organisation – VC Levallois – AV Thiais – VC Savigny Sur Orge – Team Peltrax-CSD*

#### **4. Rapport du Conseiller technique sportif, Samuel ROUYER**

*Après une rapide présentation personnelle, le CTS Samuel ROUYER a tenu à rappeler la définition d'un cadre technique sportif, qui est un agent d'Etat, placé sous l'autorité hiérarchique de la DRJSCS et sous*

*l'autorité fonctionnelle du DTN. Il a ensuite exposé les différentes missions qui lui sont attribuées :*

- *Promotion du sport pour le plus grand nombre (Coordination ETR, Mise en œuvre politique ministérielle, sport pour tous*
- *Développement du sport de Haut Niveau (Coordination Pôle Espoirs, Détection, Suivi Parcours Performance Fédérale)*
- *Promotion des métiers du sport (Piloter le plan de formation fédérale)*
- *Prévention par le sport et protection des sportifs (s'assurer de la mise en œuvre du SMR)*

*Ainsi, comme le prévoit sa lettre de mission, il a exposé le nouvelle équipe technique régionale 2019, en identifiant les rôles de cette équipe (les référents constatent, évaluent, informent le CTR des différents résultats, réalisent un suivi des athlètes, participent aux différentes formations...). Suite à cela, le CTS a fait un point sur les différentes formations mises en place depuis septembre, et a ensuite exposé le nouveau format de formation fédérale, qui a la particularité d'être sur un emploi du temps à la fois avec du présentiel, et à la fois avec de la formation à distance. Ensuite, le CTS est revenu sur l'intérêt de la détection ; des tests d'évaluation générale sont à mettre en place au niveau départemental, pour ensuite avoir un regroupement régional avec les meilleurs résultats. Les meilleurs éléments seront ensuite conviés à un stage national. Pour finir, le CTS a présenté rapidement les différentes actions du comité pour 2019. Plusieurs questions sont posées concernant les difficultés d'entrer dans les écoles afin d'y faire découvrir les activités cyclistes.*

*Michel CALLOT informe qu'une convention avec les ministères de l'enseignement est mise en place. « Le savoir rouler » au mettre titre que « le savoir nager » va faciliter ces entrées dans les écoles.*

## **5. Rapport du Médecin régional, Colette NORDMANN**

*Le Président donne ensuite la parole à Mme Colette NORDMANN, médecin régional.*

Monsieur le président de la Fédération française de cyclisme,  
Mesdames les présidentes,  
Messieurs les présidents,

Dans le contexte difficile où se trouve le Comité Île-de-France, il est important de ne pas perdre de vue la réalité de terrain.

Je vous rappelle le rôle du médecin fédéral régional :

- 1) la surveillance médicale réglementaire des cyclistes inscrits sur liste ministérielle jeunesse et sport : étude du dossier médical comprenant l'épreuve d'effort, le carnet du coureur et l'échographie cardiaque ainsi que les suivis biologiques réglementés.
- 2) les descentes de catégorie
- 3) les renseignements médicaux
- 4) la représentation du Comité Île-de-France lors des colloques fédéraux et auprès du collège médical.

Malgré ma double casquette de médecin fédéral régional et de médecin responsable du cyclisme santé auprès de la Fédération française de cyclisme, je précise qu'il n'y a pas d'ambiguïté en rapport avec ces deux fonctions. En ce qui concerne la SMR, le nombre de dossiers médicaux examinés pour la surveillance des cyclistes en 2018 concerne 59 dossiers : 48 hommes et 11 femmes, soit une répartition homme-femme à peu près constante de 81 % et 19 %, pour une moyenne nationale des autres sports d'environ respectivement 70 % et 30 %. Le nombre de dossiers pris en compte par le Comité Île-de-France après analyse des transferts en cours d'année est de 52. Le nombre d'analyses biologiques examinées pour ces cyclistes correspond à 126 analyses. Le nombre d'analyses biologiques effectuées pour les hommes = 94 soit 75 %. Le nombre d'analyses biologiques effectuées pour les femmes est de 32, soit 25 %. Le nombre de modifications biologiques légères à modérées détectées est de 53. On note 33 anomalies pour 94 biologiques concernant les hommes soit 35 % des analyses des hommes présentent une anomalie biologique légère à modérée. 20 anomalies sont détectées pour 32 analyses biologiques pour les femmes, soit : 62 % des analyses biologiques des femmes présentent une anomalie. Ces dernières sont le plus souvent le fait d'une augmentation de la Cortisolemie en rapport avec une contraception orale. C'est pourquoi le docteur Eric MEINADIER, responsable de la surveillance médicale réglementaire à la FFC, va proposer de façon collégiale des modifications des constantes biologiques demandées qui ne présentent pas un réel intérêt de surveillance médicale. Il faut signaler une modification importante de la médecine fédérale, qui n'est plus portée aujourd'hui par un médecin fédéral national mais un pôle médical, représenté par le docteur Jean PONARD, médecin élu, le docteur Eric MEINADIER, responsable de la SMR, le docteur Jacky MAILLOT, expert pour le haut niveau compétitif et du collectif VTT, et moi-même, responsable du cyclisme santé et de la formation coach vélo santé, qui a obtenu une certification auprès du CNOSF. De nombreux travaux sont en cours pour le pôle médical en collaboration avec la DTN et concernant des fiches nutritionnelles, des travaux sur la commotion cérébrale, l'introduction dans le règlement fédéral de l'interdiction du Tramadol par l'UCI, des fiches spécifiques pour la santé des féminines, des travaux concernant la lutte antidopage, la biomécanique etc... En ce qui concerne le cyclisme santé, la formation que j'ai rédigée et qui comporte 450 pages sera proposée en e-learning à partir du mois de septembre 2019 à tous les animateurs, éducateurs sportifs et entraîneurs selon trois niveaux de formation : niveau 1 accompagnateur, niveau 2 initiateur et niveau 3 coach vélo santé selon les prérequis des apprenants, afin de prendre en charge au mieux les personnes touchées par les maladies chroniques en ALD et susceptibles de bénéficier de la pratique du vélo de façon adaptée. À ce propos, une licence spécifique est d'ores et déjà effective à 30 € pour les cyclistes santé à qui a été prescrit du vélo curatif et accueillis dans un club habilité à cette prise en charge spécifique par l'intermédiaire de vélos adaptés et d'un éducateur formé au cyclisme santé. J'ai pu organiser une formation des formateurs afin que des binômes médecin-formateur et éducateur sportif-formateur puissent encadrer les trois niveaux de formation en présentiel au niveau territorial. L'intérêt de cette formation complémentaire est double : l'éducateur formé coach vélo santé est susceptible d'encadrer dans le club le niveau compétitif. D'autre part, cette licence permettra sans doute d'augmenter le nombre de licenciés sans être antinomique avec le haut niveau. Enfin, les personnes prises en charge dans le cadre du cyclisme santé sont susceptibles de participer à la vie associative en s'engageant au niveau du bureau du club ou en encadrant sur le terrain les compétitions par exemple ... Nous connaissons tous parmi les amis, la famille ou nous-mêmes des personnes touchées par des maladies chroniques. Les bénéfices apportés par le sport santé sont colossaux, parfois supérieurs à ceux des thérapeutiques lorsqu'ils viennent en complémentarité. Le vélo est l'activité la plus prescrite par le monde médical et à ce propos j'ai sollicité récemment les structures proches de

l'hôpital de Villeneuve-Saint-Georges afin qu'elles puissent développer des activités spécifiques de vélo pour les patients de ce centre référence ressource. En tant que médecin préfectoral, je peux dire que la campagne CNDS est prolongée cette année. D'autre part, il faut noter que le plateau technique de l'hôpital de Villeneuve-Saint-Georges est aussi maintenant un des plateaux techniques référents de la Fédération pour la passation des épreuves d'effort dans le cadre de la SMR. Les plateaux techniques habilités sont donc représentés en Île-de-France dans les départements 75, 77, 78, 91, 93 et 94. Une nouveauté concerne les dossiers médicaux qui doivent transiter par le secrétariat médical de la Fédération française de cyclisme par l'intermédiaire de Sophie CROCHARD qui me les transfère afin que je puisse les valider, et signer et tamponner la demande de licence. Une simplification de la procédure, comme j'ai pu le constater en participant à la SMR des Pays de la Loire, permettrait de faire des économies. Je précise que mon adresse mail est [Colette.Nordmann@Outlook.com](mailto:Colette.Nordmann@Outlook.com). En ce qui concerne les rétrogradations : elles se font en collaboration avec le Comité Île-de-France et Alain BRISEUX afin d'éviter les abus. J'ai eu à traiter dix dossiers de demande de descente de catégorie pour raisons médicales en 2018. Ces demandes se font par échange de dossiers et d'informations par l'intermédiaire de l'informatique et du téléphone sans que cela puisse représenter un coût pour le cycliste. Je précise que je reste disponible pour tout renseignement d'ordre médical ou pour la surveillance médicale réglementaire pour tous les licenciés et les entraîneurs. Je vous adresse mes meilleurs vœux sportifs et de bonne santé pour 2019 !

Docteur Colette NORDMANN

## **6. Rapport financier de l'exercice 2017/2018 présenté par le Trésorier général, Jean-Claude BERNERON**

*Le Président donne ensuite la parole à Jean-Claude BERNERON, Trésorier Général.*

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et à nos statuts, afin de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018. L'ensemble des documents obligatoires a été mis à votre disposition avec votre lettre de convocation. Notre commissaire aux comptes vous fournira toutes indications nécessaires sur les documents présentés.

### **I – PRINCIPALES ACTIONS REALISEES**

Les différentes activités ou disciplines proposées par l'association en 2016/2017 ont été maintenues en 2017/2018.

Cependant, il convient de souligner les points suivants :

- la hausse des recettes de 14 677 €
- la baisse des subventions reçues de 46 591 €,
- la diminution des stocks de 68 120 €,
- la hausse des autres achats et charges externes 39 720 €

Ces différents éléments ont eu pour incidence le déséquilibre du compte de résultat de l'association.

## **II – RESULTATS ECONOMIQUES DE L'ASSOCIATION**

### **a) Evolution des principaux postes :**

L'activité de l'association a été marquée au cours de l'exercice par les principaux faits suivants :

Les produits d'exploitation s'élèvent à 1 190 801 € contre 1 207 899 € en 2017

Ils se décomposent comme suit :

- Recettes 1 040 747 € contre 1 026 071 € en 2017,
- Subventions et sponsors 97 705 € contre 144 296 € en 2017,
- Autres produits 52 349 € contre 37 532 € en 2017,

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 362 095 € contre 1 341 827 € en 2016.

Les principales variations sont :

- Variation des stocks	+68 120 €
- Autres achats et charges externes	+39 720 €
- Salaires et traitements	-30 470 €
- Charges sociales	-10 420€
- Dotations aux provisions dépréciations	+42 767€

Le résultat d'exploitation est déficitaire de 171 295 € contre 133 928 € en 2017

Le résultat financier est bénéficiaire de 180 € contre un résultat déficitaire de 3 420 € en 2017.

Le résultat exceptionnel est déficitaire de 21 029 € contre un résultat bénéficiaire de 88 630 € en 2017

L'exercice s'est soldé par un déficit net comptable de 192 142 € contre 48 718 € en 2017

### **b) Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :**

Le comptable du Comité a fait valoir ses droits à la retraite avec effet au 31 décembre 2018. D'autre part compte tenu des deux exercices écoulés, de la situation financière du Comité, nous avons été dans l'obligation de mettre en place une procédure de licenciement pour motif économique sur le dernier trimestre 2018. Cette décision a été prise après étude des prévisions budgétaires de l'exercice 2019. L'impact de ces deux évènements sera en totalité sur l'exercice en cours.

## **III - EVOLUTION PREVISIBLE**

Pour l'avenir, l'association continuera son effort dans le cadre de son activité tout en cherchant à rétablir l'équilibre de son compte de résultat. Un budget prévisionnel sera soumis à votre approbation.

Dans cette perspective, il conviendra de s'assurer d'une bonne maîtrise des dépenses engagées tout en recherchant d'autres ressources notamment en matière de subventions.et de partenariats privés.

Dans cette perspective, le Comité a réactivé le partenariat avec le Crédit Mutuel fin décembre avec pour effet le versement de 5 000€ au titre de 2017, non prévu dans nos comptes au 30 septembre 2018.

## **IV – PRESENTATION DES DOCUMENTS**

Les comptes de l'exercice 2017 ont été présentés selon les principes et méthodes définis au code de commerce.

## **V – AFFECTATION DU RESULTAT**

L'exercice clos le 30 septembre 2018 fait ressortir un résultat déficitaire de 192 142 € que nous vous proposons d'affecter au compte report à nouveau.

Nous vous demandons de bien vouloir voter les résolutions dont le texte vous a été communiqué, conformément à la loi et aux règlements en vigueur.

Nous restons à votre disposition pour toutes explications complémentaires.

Telles étaient les informations que nous devons vous communiquer.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Jean-Claude BERNERON

### **7. Rapport général du Commissaire aux comptes sur l'exercice financier 2017/2018**

*Le Président donne ensuite la parole au commissaire aux comptes, Jean-Fabrice CAUCHY.*

*Le commissaire aux comptes fait un rappel de sa mission, qui est de certifier que les comptes sont sincères et réels, c'est-à-dire qu'ils respectent les procédures comptables. Sa mission est d'alerter en cas d'anomalies, mais ne peut pas s'insérer dans la gestion de l'association.*

*Il certifie les comptes de l'exercice financier 2017/2018.*

### **8. Approbation des comptes et quitus de l'exercice financier 2017/2018**

*Mis aux voix, le rapport financier 2017/2018 est adopté à la majorité.*

*Contre : Team Chatou Cyclisme – ES Stains Cyclisme – VC Montigny Bretonneux*

*Abstention : VC Levallois – VC Etampes – EC Velizy 78 – US Metro Transports – Guidon Provinois – Team Bike Cycliste Saint Prix – VC Sulpicien – Roue d'Or Conflanaise*

### **9. Présentation du budget prévisionnel 2018/2019 par le Trésorier général, Jean-Claude BERNERON**

*Jean-Claude BERNERON présente le budget prévisionnel 2019. Celui-ci sera fortement impacté par les charges salariales suite au départ en retraite de Jean-Paul RIBOULET ainsi que le licenciement économique de Nicole RIBOULET. Un contrôle drastique des dépenses et une optimisation des recettes (Engagements-Licences-Subvention-Sponsor) sera nécessaire afin de pérenniser les comptes du Comité, 2019 étant l'année de transition qui permettra de meilleurs résultats dès 2020 tout en respectant la convention de remboursement auprès de la FFC.*

### **10. Approbation du budget prévisionnel 2018/2019**

*Mis aux voix, le budget prévisionnel 2018/2019 est adopté à la majorité.*

*Contre : Team Chatou Cyclisme – Team Bike Cycliste St Prix – Guidon Provinois – Roue d'Or Conflanaise – Melun Cyclisme Organisation – VC Etampes – ES Stains Cyclisme – VC Sulpicien*

*Abstention : BC Chelles – US Metro Transports – Antony Berny Cycliste – CC Igny Palaiseau 91 – VC Levallois – EC Vernouillet V.T. – AV Thiais – Union Sportive Trilport*

#### **11. Désignation de quatre titulaires et quatre suppléants éventuels pour l'A.G. de la F.F.C.**

*Jean-François MAILLET propose à l'assemblée le nom des quatre membres qui représenteront le Comité régional à Roubaix (59) lors de l'Assemblée générale ordinaire de la Fédération, du 22 au 24 février 2019.*

Titulaires :

*Jean-François MAILLET  
Alain BRISEUX  
Romain LAMIRAND  
Marc SOENEN*

Suppléants :

*Jonathan TRANCHANT  
Aurélie MOUSSARD  
Gilles ARDIN  
Jean-Paul TRANCHANT*

*Cette proposition est adoptée à l'unanimité.*

#### **12. Remise de diverses médailles régionales et fédérales par le Président Jean-François MAILLET**

*Le Président procède ensuite aux traditionnelles remises de médailles aux dirigeants dévoués.*

*Médailles de vermeil :*

*André CHILPRETRE (CSM Clamart)  
Jean-Claude LAMBERT (ESC Meaux)  
Alice MANCEAU (Argenteuil Val de Seine 95)  
Nicole POCHARD (AC Orsay)*

*Médailles d'argent :*

*Alexandre BALLUREAU (A. Soisy Enghien la Barre)  
Franck BONNEFONT (CSM Villeneuve la Garenne)  
Bernard DEVILLERS (US Alfortville Cyclisme)  
Paul MANGEMATIN (AS Cheminots Villeneuvois)  
Danielle PHILIPPE (BC Chelles)*

*Médailles de bronze :*

*Claude BRUN (ESC Meaux)  
Jean CROQUISON (US Métro Transports)  
Jocelyne JALLOUX (VC Vincennes)  
Philippe MANTION (Voisins BMX Club)  
Denis RENAUDIE (VC Sulpicien)*



### **13. Intervention de Michel CALLOT, président de la Fédération Française de Cyclisme**

*Michel CALLOT remercie l'assemblée pour la qualité des échanges lors de cette matinée. Revenant sur les faits ayant marqués notre région cette année, il rappelle que toutes les personnes ici présentes sont issues du milieu associatif, et c'est toujours une grande tristesse d'être trahi par une gouvernance. Il exprime également l'importance de rembourser la dette contractée auprès de la Fédération, car ces sommes appartiennent à tous les clubs français.*

*L'avenir proche sont les Jeux Olympiques de Paris en 2024. Le Comité d'Ile de France sera directement impacté par cette manifestation. Mais la Fédération doit préparer l'après J-O en rajeunissant les structures de celles-ci.*

*Michel CALLOT revient sur les changements de fonctionnement des subventions du CNDS, qui sera en stand-by en 2019. Le CNDS ne sera plus un intermédiaire, et les subventions seront versées directement à la Fédération, ce qui lui permettra de mettre en place les diverses actions prévues pour l'évolution du cyclisme Français.*

*Michel CALLOT justifie les augmentations tarifaires de cette année, par le besoin de stabiliser les comptes de la Fédération, afin de pouvoir relancer le développement et la communication. Ces augmentations ont été accompagnés par des réductions drastiques des frais de fonctionnement des divers pôles.*

*Les objectifs de la fédération sont le développement de la pratique du vélo et la réussite de nos athlètes. Michel CALLOT demande aux membres du Comité d'Ile de France, d'être uni derrière le projet régional afin d'en ressortir plus fort.*

### **14. Annonce des résultats du scrutin partiel**

*Jean-François MAILLET présente les résultats du scrutin partiel :*

- Collège VTT :	Marc CASTILLE	156 voix	ELU
- Collège dames :	Sabrina VRAC	153 voix	ELUE
- Collège général :	Jean-Yves VERDIER	119 voix	ELU
	Gérard ZANKO	103 voix	ELU
	Jean-Pierre FRAIOLI	97 voix	ELU
	François BACHELET	17 voix	

*Les membres du Comité directeur se réunissent pour désigner en leur sein un candidat au poste de Président.*

*Deux candidatures sont enregistrées : Jean-François MAILLET et Gérard ZANKO.*

*Après un vote à bulletin secret, Jean-François MAILLET obtient 18 voix, Gérard ZANKO 4 voix.*

### **15. Annonce du nom du candidat au poste de Président du Comité régional et ouverture du scrutin**

*Josette DA SILVA PEREIRA annonce, suite aux votes des membres du Comité directeur, la proposition de candidat à la présidence de Jean-François MAILLET.*

## **16. Annonce des résultats obtenus par le candidat**

*Soumise aux votes des représentants des clubs, le résultat est le suivant :*

- *Oui pour le candidat présenté par le Comité directeur : 94 voix*
- *Non pour le candidat présenté par le Comité directeur : 42 voix*
- *Abstention : 4 voix*

*Jean-François MAILLET est élu président du Comité d'Ile de France jusqu'à la fin de la mandature*

## **17. Discours du nouveau Président**

*Jean-François MAILLET remercie tout d'abord les délégués pour la confiance qu'ils lui ont accordée.*

*Il les informe que les membres du Comité directeur se réuniront le samedi 26 janvier, afin de constituer le Bureau directeur et de mettre en place les présidents des diverses commissions.*

*Le Président présente les objectifs suivants :*

- *défendre les intérêts des clubs franciliens dans les différentes actions judiciaires*
- *accroître la stabilité financière du Comité régional par la recherche de nouvelles ressources*
- *poursuivre le travail collectif avec les membres du Comité directeur*
- *mettre le sportif au cœur de toutes nos actions.*

## **18. Clôture des travaux de l'Assemblée générale**

*Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h30.*

Marc SOENEN, secrétaire de séance